

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste CADRE DE SANTE Urgences et UHCD pédiatriques	
	Date de diffusion : mars 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : 05R90

DIRECTION/SITE : ESTAING

CHEF DE PÔLE : Pr BRUGNON F.

COORDINATION GENERALE DES SOINS : MME NEGRONI F.

SERVICE/POLE : urgences pédiatriques et UHCD pédiatrique/ pôle FEE

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Cadre de Santé

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : Forfait cadre, adapte ses horaires aux nécessités de service - du lundi au vendredi - repos fixes week-ends et fériés – Participe à la permanence de l'encadrement

Directeur des soins : Vincent PARRAIN

Responsable hiérarchique direct : Laetitia STURMA

Responsable fonctionnel : Dr INGRAO T.

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le service des urgences pédiatriques s'inscrit dans le pôle Femme Et Enfant (FEE)

Il accueille 7j/7 et 24h/24 les enfants de la naissance à 16 ans

Le service assure :

- Le diagnostic et l'orientation de prise en charge (retour à domicile, UHCD ou hospitalisation)
- Le traitement de l'urgence médicale ou chirurgicale
- Le conditionnement et le transfert des enfants dans les unités d'hospitalisation
- L'accueil et prise en charge des enfants victimes de sévices sexuels ou de maltraitances en cas d'urgence
- La prise en charge des morts inattendues du nourrisson (MIN)
- L'hospitalisation de courte durée (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée)
- L'hospitalisation en soins continus et unité saisonnière durant la période hivernale

L'UHCD fonctionne 7j/7 et 24h/24. La capacité d'accueil de l'UHCD varie de 4 à 10 lits d'HC, en fonction des besoins.

En période hivernale 4 lits de soins critiques saisonniers peuvent être ouvert dans cette unité

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé

Le cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins et du cadre de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU, et se conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé

Le cadre de santé est responsable de :

- La qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille
- La qualité et la sécurité des soins en assurant une prise en charge globale de l'enfant et de ses parents
- De la sécurité du parcours patient
- De la sécurité des soins en accord avec la politique de l'établissement et de l'éthique médicale du service
- La gestion et l'animation de l'équipe paramédicale

Rédacteur : Mme Sturma Le : 03/2026	Relecture CSS/DS : M. Parrain Le : 03/2026	Validation Coordination Générale des soins Le : 03/2026
--	---	--

- L'accueil, l'encadrement et la formation du nouveau personnel, des étudiants et des élèves
- L'élaboration de protocole en collaboration avec l'équipe médicale
- De la gestion du matériel et des stocks
- La surveillance de l'activité
- La mise en œuvre des différentes périodes d'activité sur son secteur (ouverture de lits supplémentaires, gestion des compétences, gestions des lits en aval, bilan d'activités...)

Le cadre de santé :

- Encadre et organise l'activité et l'organisation des soins dans le respect de la législation en vigueur
- Accompagne et soutient l'équipe dans le changement et adapte son management aux situations
- S'implique dans les différents projets : pôle, informatisation, locaux, restructuration...

ACTIVITES PRINCIPALES

Gestion et évaluation de l'activité

Produit des rapports d'activité

Réalise l'état des lits et participe à la coordination du parcours patient avec les autres services du secteur

Communique l'activité

Animation de la démarche qualité et gestion des risques

Gestion de l'information, des moyens et des ressources du secteur d'activité

Communiquer avec les équipes médicales, paramédicales et direction

Gestion raisonnée des moyens et des ressources

Rechercher des axes d'amélioration permettant d'optimiser le fonctionnement du service

Management, encadrement et animation des équipes

Savoir manager les situations complexes

Procéder à la réalisation des plannings en fonction des compétences et des activités

Conduire des réunions d'équipe et réaliser les entretiens professionnels

Assure le contrôle, le suivi de la qualité et de la sécurité des soins

Gestion et développement des compétences

Développer et maintenir les compétences techniques et relationnelles de l'équipe paramédicale

Evaluer les compétences paramédicales

Participe à l'élaboration du plan de formation du secteur de pédiatrie

Mise en place et animation de projets

Elabore le projet de service en collaboration avec le chef de service et l'équipe pluridisciplinaire

Participe aux projets

Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation

Participe à la recherche paramédicale et ou managériale

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service

COMPETENCES REQUISES

Le cadre de santé devra être capable de :

- Faire preuve d'autonomie dans le fonctionnement du service
- Avoir le sens de la coordination et de l'évaluation des soins
- Faire preuve d'écoute, de concertation et de négociation
- Faire preuve de pondération face aux situations complexes
- Avoir le sens de l'organisation et adapter ses horaires de travail en fonctions des contraintes institutionnelles
- Etre volontaire et engagé dans une dynamique d'amélioration de la qualité et de changement
- Faire preuve d'innovation et d'agilité managériale
- Connaître l'outil informatique et les logiciels métiers

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Diplôme de cadre de santé

Expérience en secteur d'urgence et /ou de la pédiatrie

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

L'équipe médicale, paramédicale et l'ensemble de l'encadrement du pôle et la direction de soins du site

L'ensemble des services de pédiatrie, le bloc opératoire, le service de victimologie

Les structures et réseaux de l'enfance : PMI, ASE, justice

Les autres cadres du pôle pour la réflexion, la réalisation de projets en matière de soins infirmiers, de gestion des ressources humaines et les restructurations au sein du secteur

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.